



VENTOUX 2025
LE SALON
de la
Randonnée
Moto

BULLETIN D'INSCRIPTION
CARRE D'AS

AUX RANDONNEES QUAD

A renvoyer par e-mail à l'adresse : mbiscarel@gmail.com
Michel BISCAREL AMISTAT ADVENTURE Portable : 06 81 52 77 85

Nom..... Prénom..... Date de naissance : .../.../...
Sexe : M ou F Téléphone du randonneur (obligatoire) :.....
Taille t-shirt pilote et passager : S/M/L/XL/XXL/XXXL E-mail :
Marque de la moto :.....Type :..... Cylindrée :.....
Personne à contacter en cas d'urgence:.....

Pilote de quad

1/ Samedi 14 juin départ à 14H00

A/ Randonnée guidée autour du Domaine la tour comprend pour 130.00€:

Accueil au salon avec café , 1 repas du soir au domaine , goodies, Road book signature des Routes de la région, Accès général au salon et la photo souvenir.

Forfait passager comprend pour 45.00€ : Randonnée guidée , le café ,1 repas du soir au domaine, Accès au salon.

2/ Dimanche 15 juin départ à 10H00

B/ Randonnée guidée visite de jolie village du mont Ventoux comprend pour 130.00€:

Accueil au salon avec café , 1 déjeuner au domaine , goodies, Road book signature des Routes de la région , 1 Accès général au salon, la photo souvenir .

Forfait passager comprend pour 45.00€ : Randonnée guidée , le café , le déjeuner au domaine, Accès au salon.

C/ Forfait 2 jours samedi 14 et dimanche 15 juin comprend pour : 280.00€

Accueil au salon avec café , 1 petit-déjeuner dimanche , 1 repas samedi soir avec 1 déjeuner le dimanche au domaine , goodies, Road book signature des Routes de la région, la photo souvenir , une nuit au bivouac, une bouteille de vin du salon .

Forfait passager comprend pour 90.00€ : 2 Randonnée guidée , le café , 1 repas samedi soir avec 1 déjeuner le dimanche au domaine , Accès au salon.

Options (à ajouter au forfait choisi) :

6/ Bivouac supplémentaire: 20,00€ par jour

Entrée gratuite au Salon sur invitation via le site www.randomoto-ventoux.fr

Restauration et buvette sur place vente de jetons au stand AMISTAT ADVENTURE à l'entrée du Salon.

CONDITIONS D'ANNULATION : Nous n'assurons pas les annulations pour raisons médicales ou autres.

Pour toute annulation avant le 1^{er} mai 2025 : Remboursement intégral.

Pour toute annulation entre le 1^{er} et le 31 mai 2025 : Retenue de 50 % de la somme versée.

Pour toute annulation à partir du 1^{er} juin 2025 : Retenue de la totalité de la somme versée.

RÈGLEMENT : par virement bancaire en précisant le nom du participant à « AMISTAT ADVENTURE » IBAN : FR76 1130 6000 8448 1428 3798 922 AGRIFRPP813 (Seules les inscriptions avec bulletin complété et paiement effectué seront confirmées). Je m'engage à respecter les décisions des organisateurs et les modifications de programme. J'autorise AMISTAT ADVENTURE à publier mon nom sur la liste des inscrits et/ou mon image sur le site internet et les brochures du Club.

Fait à :

le :

Signature :

Le salon de la randonnée moto est ouvert aux participants préalablement inscrits, avec permis de conduire, moto homologuée avec carte grise et assurance. Le participant est responsable des accidents qui pourront lui survenir. 10.00€ sera versée à l'association amistad adventure si vous n'êtes pas déjà membre.

Le nombre de places est limité volontairement pour le confort des participants, ouverture des inscriptions à compter du 01/12/2024.



VENTOUX 2025
LE SALON
de la
Randonnée
Moto

BIVOUAC: LA TÊTE DANS LES ÉTOILES SOUS LE GEANT DE PROVENCE, LE MONT VENTOUX à 1000m d'altitude.

Ouverture du bivouac à partir du vendredi 13 juin 9h au Dimanche 15 juin 18h

Le Domaine La Tour à St Jean de Sault met à votre disposition un grand terrain afin de vous accueillir en bivouac. Il est ouvert aux tentes, 4x4, camions, motos et fourgons aménagés.

Des sanitaires et des douches seront à votre disposition. Nous aurons également sur place un restaurant et une buvette pour vous restaurer.

Afin de respecter et maintenir la propreté des lieux, ses sacs poubelles vous seront remis. Une fois utilisés, ceux-ci doivent être déposés dans les bennes à ordures prévues à cet effet (à proximité de la sortie). Les chiens sont acceptés sur le site et restent sous l'entière responsabilité de leur maître et selon la réglementation départementale sanitaire en vigueur (rage). Compte tenu de la réglementation préfectorale, tous feux (barbecues, feux de camp, etc.) sont strictement interdits sur le site.

Merci d'appliquer toutes ces consignes pour le bon déroulement du Salon et le respect de tous. Nous mettons tout en œuvre pour vous offrir la meilleure expérience bivouac possible !

Amitiés,

La Team Bénévole Amistat Adventure Organisation.